



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Nombre et qualité des navires de surface de la marine nationale

Question écrite n° 30935

Texte de la question

M. Nicolas Dupont-Aignan attire l'attention de Mme la ministre des armées sur le nombre et la qualité des navires de surface de la marine nationale. En effet, les deux tiers de la population mondiale vivent à moins de 100 kilomètres des côtes du littoral. Par ailleurs le commerce mondial passe par la voie des mers à 80 % en volume. Dès lors, le contrôle des océans s'avérera de plus en plus stratégique. C'est ce que certains ont baptisé la « maritimisation » du monde. Mers et océans sont déjà le lieu de crises comme en mer de Chine méridionale, et potentiellement celui d'affrontements armés. Pour une puissance comme la France qui souhaite manifestement continuer à « jouer en première division » sur la scène mondiale, il est indispensable de posséder une marine nationale dotée des outils allant de la surveillance de sa ZEE jusqu'à la mise en œuvre de navires de combat puissants et endurants. Or, en passant d'une flotte de 37 bâtiments de surface combattant en 1990 à 15 en 2019 en raison, notamment, du retrait des avisos-escorteurs (17 unités en 1990), sans commande d'une nouvelle flotte de corvettes destinées à reprendre les multiples missions qu'effectuaient ces avisos-escorteurs (lutte anti-sous-marine et de surface, missions d'escorte, d'appui feu, de souveraineté et de lutte anti-piraterie), la marine nationale doit utiliser à cette tâche des bâtiments lourds et coûteux, qui sont normalement destinés à être employés pour des missions plus intenses. Aussi, il lui demande si le Gouvernement entend réfléchir à l'acquisition d'une nouvelle classe d'au moins une dizaine de corvettes polyvalentes en plus de la dizaine de patrouilleurs océaniques déjà prévue à partir de 2025, afin de réellement renforcer la marine nationale.

Texte de la réponse

Le format de la Marine nationale résulte de la loi de programmation militaire qui vise à disposer d'un modèle d'armée complet et équilibré qui ne se réduit pas, pour la Marine, à ses 15 frégates de premier rang. Son format, à l'horizon 2030, offre en effet un large éventail de capacités lui permettant d'agir dans toutes les fonctions stratégiques face à tout type de menace. Dotées de moyens de détection performants et d'armes précises et variées, les frégates de défense aérienne (FDA) Horizon et les frégates multi-missions (FREMM) sont capables de se déployer sur toutes les mers du monde et d'agir dans tous les domaines de lutte (antiaérien, antisurface et anti-sous-marin). Modernes et armées par des équipages compétents et entraînés, elles démontrent au quotidien un excellent niveau de performance opérationnelle. Le renouvellement de la composante frégates se poursuivra avec la mise en service de cinq frégates de défense et d'intervention (FDI) entre 2023 et 2029, aux capacités adaptées à l'évolution de la menace. La Marine va également renouveler le segment de ses patrouilleurs. À compter de 2025, dix patrouilleurs océaniques (PO) remplaceront les patrouilleurs de haute mer (ex Aviso A69) et les patrouilleurs de service public, tandis que six patrouilleurs outre-mer (POM) remplaceront, à partir de 2022, les derniers P400 ainsi que les patrouilleurs « Arago » et « Le Malin ». Par rapport à l'ancienne génération de patrouilleurs, ces nouvelles unités verront leurs performances sensiblement améliorées, notamment en matière de tenue à la mer, d'autonomie, de cohérence des senseurs et des effecteurs, grâce à la mise en œuvre de drones aériens, qui augmenteront leur capacité de surveillance, ou d'hélicoptère s'agissant des patrouilleurs océaniques. La France s'est par ailleurs associée au projet d'European Patrol Corvette avec

l'Italie, l'Espagne et la Grèce, dans le cadre de la coopération structurée permanente, qui vise à définir une nouvelle catégorie de corvette polyvalente, qui pourrait remplacer à partir de 2030 les six frégates de surveillance basées actuellement outre-mer. Par la diversité de ses moyens, par son modèle complet et équilibré, la Marine est ainsi en mesure de s'adapter à la menace à des coûts maîtrisés.

Données clés

Auteur : [M. Nicolas Dupont-Aignan](#)

Circonscription : Essonne (8^e circonscription) - Non inscrit

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 30935

Rubrique : Défense

Ministère interrogé : [Armées](#)

Ministère attributaire : [Armées](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [7 juillet 2020](#), page 4653

Réponse publiée au JO le : [3 novembre 2020](#), page 7735